

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

DECISION DU MAIRE N° 2025 / 129

Objet : Tarif entrée spectacle

Le Maire de la ville de Montbard,

Vu les articles L.2122-21 à L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 alinéas 2 ;

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : le prix de l'entrée pour le spectacle **Zack & Stan « The Magicians »**, présenté au public le **vendredi 27 février 2026 à 20h30**, à l'Espace Paul Eluard, est fixé ainsi qu'il suit :

Tarif unique : 18 € pour l'entrée individuelle « plein tarif ».